

## FISCALITE

### Une stabilité remarquable du taux de Taxe Professionnelle

La réforme annoncée de la Taxe Professionnelle - suppression d'une grande partie de l'assiette - a nourri une bonne partie des débats de cette séance publique. Concernant le rapport soumis au Conseil, ce dernier opte, pour la treizième année consécutive, pour un gel de l'évolution de la part communautaire du taux de Taxe Professionnelle. Cette stabilité de l'impôt « majeur » de la Cub est évidemment remarquable sur une séquence aussi longue.

A partir des bases nettes prévisionnelles d'imposition notifiées pour 2009, le produit fiscal attendu de la TP devrait s'élever à près de 362 M€ En dépit de la réforme à venir, il est par ailleurs proposé au Conseil de Cub de mettre en réserve, pour trois ans, le droit à majoration du taux de TP capitalisé à hauteur de 0,25 %.

Pour mémoire, la Communauté urbaine fonctionne en régime de Taxe Professionnelle Unique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Le taux de TPU s'établit en 2009 à 25,52 % en moyenne sur l'agglomération : 11,79 % pour la part Cub + 13,73 % correspondant au taux moyen de TP des communes membres. L'harmonisation se fait sur douze ans : tout au long de cette période, les taux appliqués dans chaque commune continuent à évoluer - à la baisse ou à la hausse - pour atteindre au final le taux intercommunal moyen (25,52 %). 2009 constitue déjà la neuvième année d'harmonisation des taux communaux. En 2008, on dénombrait 42 739 entreprises assujetties au paiement de la TP sur la Cub.

### Taux constant également pour la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le Conseil de Cub décide également de stabiliser les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères déjà gelés en 2007 et 2008. Ces taux sont modulés en fonction du service rendu : 6,61 % pour les secteurs\* collectés 2 fois par semaine (fréquence 2), 8,26 % pour les secteurs collectés 3 fois (fréquence 3) et 8,27 % pour les quartiers centraux de Bordeaux (actuellement en fréquence 6), où la collecte va également passer en fréquence 3.

A taux constants, le produit de cette taxe devrait atteindre 69 M€, soit une progression de 4,4 % par rapport à 2008. Pour 2009, le produit de cette taxe devrait couvrir 68 % des dépenses de fonctionnement liées à ce service.

\* Le secteur 2 (2 collectes par semaine) englobe les communes d'Ambares, Blanquefort, Parempuyre, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul. A l'exception des quartiers centraux de Bordeaux où les éboueurs passent 6 fois / semaine, il faut tabler sur 3 ramassages / semaine dans les autres secteurs de la Cub.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **Du neuf dans l'organisation de la machine communautaire**

Le Conseil valide le premier étage de la réorganisation des services de la Cub. Ce projet, qui a fait l'objet d'une concertation préalable avec les organisations syndicales et les services concernés, s'articule en deux points :

- la création d'un pôle « Mobilité » dirigé par un nouveau directeur général adjoint, regroupant à ce stade la Mission tramway et la Direction des Déplacements Urbains,
- la création d'une « Mission 2025 », plus spécialement investie dans le champ de la prospective et des stratégies d'agglomération - la direction équivalente du Grand Lyon regroupe par exemple une vingtaine de personnes - également dirigée par un directeur général adjoint.

Cette première série de mesures est conçue comme une étape dans la nécessaire adaptation en profondeur de l'organisation communautaire. Obligation de mener à bien un nouveau cycle de projets, défi d'une plus grande proximité avec les habitants et les communes, enjeu de transversalité dans le travail des services, impératif d'un renforcement des capacités d'expertise : les chantiers sont multiples, impliquent de faire émerger de nouveaux métiers et fonctions, tout en garantissant un accompagnement nécessaire, tant en termes de formation que de responsabilisation et de valorisation des agents.

En toute logique, le pilotage de cette évolution participera des missions prioritaires assignées au futur directeur général des services. Par ailleurs, un cabinet spécialisé - en cours de sélection - sera chargé d'accompagner la Cub tout au long de ce processus, tout en conduisant une large concertation auprès des agents de la Communauté urbaine.

## **DEPLACEMENT DOUX ET MOBILITE**

### **La Communauté urbaine en pointe dans les recherches sur l'éco-mobilité**

Grenoble Métropole, le Territoire de Belfort et la Cub impliquées, aux côtés de Renault, dans une étude sur les enjeux de l'éco-mobilité en milieu périurbain : cet attelage inédit s'est constitué dans le cadre d'un appel à projet de l'ANR - Agence Nationale de la Recherche - sur les villes durables. Avec un objectif très concret, mais aussi très ambitieux : modéliser la part des déplacements alternatifs - véhicules propres et à faible coût - « substituables » aux déplacements classiques en milieu périurbain et proposer la mise en place de nouveaux systèmes de mobilité. Pilotée par Renault, cette étude chiffrée à plus de 3,3 M€ devrait s'étaler sur trois ans. Elle implique un engagement de la Cub, financier et humain, évalué à 245 000 €

### **La toile des cheminements doux s'étend à Cenon**

La Cub accompagne la ville de Cenon dans l'aménagement d'un sentier pédestre accessible aux personnes à mobilité réduite dans le parc du Cypressat. Ce nouvel aménagement s'intégrera au « Fil Vert » du Parc des Coteaux et, à terme, à la Boucle Verte reliant les espaces naturels et grands parcs de l'agglomération. Le montant total de cette opération est estimé à 78 000 €; la Cub y participe à hauteur à 30 000 €

## **LOGEMENT ET HABITAT**

### **Bilan et perspectives du PLH**

Le bilan dressé à l'issue de l'année 2008 est globalement positif. Une gouvernance améliorée via la signature d'une charte avec les principaux acteurs de ce dossier, un travail de terrain qui fait ses preuves, le lancement d'un Programme d'Intérêt Général ciblé sur le mal logement et, au final, une montée en puissance des aides de la Cub au logement social - 6 M€ en moyenne depuis 2006 contre 1 M€ auparavant - attestent d'un véritable changement de braquet. Résultat des courses : les objectifs sont tenus, avec le financement de plus de 5 600 logements sociaux en 3 ans, dont 1730 pour la seule année 2008.

En 2009, les élus n'entendent pas relâcher leur effort, en affinant les projets dans les communes et en investissant en priorité dans les programmes PLUS et PLAI, ciblés sur les besoins d'une grande majorité de la population. Ils souhaitent également ouvrir les dossiers de l'accession sociale dans le parc privé et des copropriétés dégradées, s'investir aussi sur l'enjeu du foncier.

Reste aussi que 70 % des permis de construire ont été déposés en 2008 hors Cub. Une réalité qui interroge le positionnement stratégique de la Communauté urbaine. Comment faire face aujourd'hui à la crise du logement ? Comment contenir l'étalement urbain et accélérer la construction de logements sociaux dans l'agglomération bordelaise ? Est-il opportun de revoir à la hausse les objectifs du PLH, en passant par exemple à un prévisionnel de 6 000 logements neufs produits tous les ans ? Le débat mérite d'être ouvert...

A relever par ailleurs : en répondant favorablement - par courrier en date du 11 février dernier - à la proposition de la Cub de gérer la délégation des aides à la pierre pendant une année supplémentaire, M. le Préfet a également fait état des enveloppes financières en jeu. Pour 2009, les crédits délégués par l'Etat à la Cub devraient ainsi s'élever à 10,1 M€ pour le locatif social (dont 1 M€ au titre de la VEFA 30 000) et 3,8 M€ pour l'habitat privé (0,7 M€ de dotation spécifique plan de relance).

### **Un avenant VEFA - Vente en l'Etat de Futur Achèvement -**

La Communauté urbaine accepte de s'impliquer dans le plan VEFA, partie prenante du programme de construction de 100 000 logements, qui constitue un des volets du plan de relance initié par le gouvernement. Pour mémoire, ce projet prévoit le rachat, par les bailleurs sociaux, de quelques 30 000 logements dont la construction sera lancée en 2009 par les promoteurs privés. Ce projet concerne quelques centaines de logements sur l'agglomération. A ce stade, la Cub ne souhaite pas aller au-delà d'un engagement équivalent à celui de l'Etat, en l'occurrence 1 M€

## **COOPERATION TERRITORIALE**

### **Toutes les Communautés urbaines à la Cub**

Etape bordelaise au programme des prochaines journées des Communautés urbaines. Après Strasbourg en 2007 et Brest en 2008, Bordeaux sera l'hôte des journées communautaires des 8 et 9 octobre 2009. Le budget moyen de cette manifestation, qui se déroulera au Palais des Congrès, se situe entre 300 000 et 350 000 €

## **RISQUES INDUSTRIELS**

### **Presqu'île d'Ambès : une évaluation des risques sanitaires liés aux rejets atmosphériques**

La Communauté urbaine s'installe aux commandes du groupe de travail qui est chargé d'évaluer les risques sanitaires liés aux rejets atmosphériques sur la presqu'île d'Ambès. Une étude va notamment être lancée dans ce secteur, pour un coût estimé à 132 500 €, qui intéresse au premier chef les 52 000 habitants de la presqu'île. Principaux objectifs : un relevé de la concentration des polluants dans les zones habitées ou non et la communication de ces données aux populations concernées.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Thermographie aérienne de la Cub : les communes associées à l'opération**

En dehors de Bordeaux qui a déjà réalisé son propre diagnostic, les autres communes de la Cub sont appelées à participer à l'opération de thermographie aérienne engagée récemment. Des conventions seront à cet effet signées avec ces dernières, qui préciseront notamment les modalités financières de cet engagement : 79 000 € attendus sur une opération globalement estimée à 260 000 €

Dans le cadre du Plan Climat qu'elle a acté en 2007, la Communauté urbaine s'est engagée dans une démarche ambitieuse de réduction des consommations d'énergies et de développement des énergies renouvelables. En repérant les déperditions thermiques des bâtiments - et en pointant donc la qualité de l'isolation des toitures - la thermographie aérienne est une mesure concrète pour aider les habitants de l'agglomération à mieux maîtriser leur consommation d'énergie. Le survol du territoire communautaire s'est effectué mi-février. Les représentations cartographiques issues de ce travail seront présentées sur le stand de la Cub, à l'occasion de la Foire Internationale de Bordeaux.

## **ECONOMIE SOCIALE**

### **Les clauses sociales à l'heure d'un nouveau bilan**

La Cub joue parfaitement le jeu du développement des clauses sociales dans les marchés publics, opération qui permet, rappelons-le, d'engager des personnes en difficulté dans un processus de retour à l'emploi. Un nouveau bilan confirme qu'une dynamique est bien engagée à l'échelle de l'agglomération :

- près de 15 000 heures d'insertion comptabilisées à ce jour à l'échelle des chantiers Cub, pour 45 bénéficiaires, 21 opérations en cours (Pôle intermodal Saint-Jean, ZAC des Quais de Floirac...) et, l'important rendez-vous de la restructuration de l'Hôtel de Communauté (25 000 heures insertion prévues),
- 122 000 heures générées à l'échelle de l'agglomération pour 380 personnes concernées,
- un tiers des bénéficiaires de ce dispositif accède à un emploi stable moins d'un an après un premier contrat,
- plusieurs pistes de travail méritent d'être à présent défrichées, telles que l'intégration de ces clauses dans les marchés de services ou le renforcement des échanges avec les entreprises...